MOUVEMENT POUR LA RENAISSANCE DU CAMEROUN M.R.C



CAMEROON RENAISSANCE MOVEMENT C.R.M

Autorisation MINATD N°000221 du 25 Juillet 2008/ Lettre MINATD N°0002249/LMINATD/DAP/SDE/STP du 02 août 2012.

COMMUNIQUÉ - Sur les dérives langagières dans les échanges entre Camerounais, notamment dans les réseaux sociaux.

Mon attention a été attirée sur la persistance des dérives langagières de certains de nos compatriotes, notamment dans les réseaux sociaux, en dépit de ma condamnation réitérée et sans ambages des propos haineux, tribalistes, méprisants ou dégradants et mes exhortations à l'expression des désaccords dans la civilité.

Je réitère que toute dénonciation doit se faire sans outrage, et que la contradiction par les faits et/ou une argumentation raisonnée doivent être l'arme privilégiée pour exprimer les désaccords ou pour subjuguer l'adversaire. Tout en comprenant certaines colères, sentiments de frustrations, voire de trahison, je crois qu'on peut exprimer fermement son opinion sans insultes.

Tout auteur des propos injurieux, calomnieux ou, pire encore, à caractère tribaliste envers un compatriote, qu'il soit membre ou non du Mouvement pour la Renaissance du Cameroun, est indigne de la Résistance nationale, est ici fermement désavoué et ne saurait en aucune manière parler en mon nom.

Fait à Yaoundé, le 02 juillet 2021

Le Président national

Maurice KAMTO